

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ernest Rasetti, 14 avril 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation2 p. (398r, 399r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Ernest Rasetti, 14 avril 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52318>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 avril 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Rasetti, Ernest \(1833-\)](#)

Lieu de destination 57, Basinghall Street, Londres (Royaume-Uni)

## Description

Résumé Godin adresse à Rasetti les numéros du journal *Le Devoir* des 10 octobre 1886, contenant le bilan de l'association du Familistère, et du 6 décembre 1885, contenant les modifications des statuts de l'association, *Mutualité sociale* et l'étude sociale *Le Familistère*. Il attire son attention sur la modification de l'article 128 des statuts de la Société du Familistère qui alloue 4 % des bénéfices à l'administrateur-gérant au lieu de 12 % précédemment. Il l'informe que le bilan de 1885-1886 de la Société du Familistère, le plus mauvais depuis 1880 en raison de la crise industrielle, fait apparaître 114 908 F de bénéfices, que le capital a touché 8 280 F de dividendes et que le travail et la capacité ont eu le reste. Sur un article du *Courrier de Londres*.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#)

Personnes citées [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Œuvres citées

- « Société du Familistère de Guise. Assemblée générale extraordinaire », *Le Devoir*, t. 9, n° 378, 6 décembre 1885, p. 763-766. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/781/100/835/0/0>, consulté le 21 novembre 2023]
- « Société du Familistère de Guise. Comptes rendus et rapports annuels. Assemblée générale ordinaire », *Le Devoir*, t. 10, n° 422, 10 octobre 1886, p. 641-652. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/644/100/838/0/0>, consulté le 21 novembre 2023]
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 1 : Le Familistère, Guise, Imprimerie Baré, 1884.](#)
- Godin (Jean-Baptiste André), *Mutualité sociale et association du capital et du travail ou Extinction du paupérisme par la consécration du droit naturel des faibles au nécessaire et du droit des travailleurs à participer aux bénéfices de la production*, Paris, Guillaumin, 1880.
- [Le Courier de Londres, Londres, 1885-1912.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024